

19 & 20 MARS 2024

LISTE DE CANDIDATURES

Formulaire à envoyer par mail à morlat@u-pec.fr
au plus tard le **vendredi 08 mars 2024 à 16h00**

COLLÈGE USAGERS

IDENTITÉ DE LA LISTE DÉPOSÉE :

Nom de la liste :

Soutenue par :

(Les candidats qui déposent les listes peuvent préciser leur appartenance ou le soutien dont elles ou ils bénéficient)

IDENTITÉ DU DÉLÉGUÉ DE LA LISTE PRÉCITÉE (Chaque liste doit comporter le nom d'un délégué, **qui est également candidat**, afin de représenter la liste au sein du comité électoral consultatif) :

Je soussigné.e

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

Cette liste comprend un total de candidats

(Mentionner le nombre de candidats)

Cette liste est accompagnée des déclarations de candidature de chacun des candidats

(Cocher la case après avoir vérifié que cette condition soit remplie)

Cette liste est constituée alternativement d'un candidat de chaque sexe

(Cocher la case après avoir vérifié que cette condition soit remplie, sauf formalité impossible **démontrée**)

Cette liste est présentée dans l'ordre suivant :

(Attention : Les listes peuvent être incomplètes. Les candidats sont rangés par ordre préférentiel. **Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.** La liste comprend un nombre de candidats au maximum égal au nombre de sièges à pourvoir)

COLLÈGE A dit « des usagers » : 22 sièges à pourvoir (11 représentants titulaires et 11 représentants suppléants)

19 & 20 MARS 2024

RANG DE CLASSEMENT DES CANDIDAT-E-S	NOM	PRÉNOM	SEXE	DIPLÔME PRÉPARÉ	UFR, INSTITUT OU ÉCOLE
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					

Déposer ou retourner votre candidature,

au plus tard le vendredi 08 mars 2024 à 16 heures 00

19 & 20 MARS 2024

12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					

19 & 20 MARS 2024

Fait à

Le

Nom (la liste peut être déposée par le délégué de liste) :

.....

Signature :

**IMPORTANT : JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES CANDIDATURES INDIVIDUELLES ET
UNE COPIE DE CHACUNE DES CARTES D'ÉTUDIANT.ES OU À DÉFAUT LE CERTIFICAT
DE SCOLARITÉ DE L'ANNÉE EN COURS ACCOMPAGNÉ DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ**

Sous peine d'irrecevabilité, la liste de candidatures ainsi que les déclarations de candidatures individuelles signées par chaque candidat, doivent être envoyées par le délégué de liste, **au plus tard le vendredi 08 mars 2024 à 16h00** :

➤ Par courriel électronique, à partir de l'adresse u-pec.fr du demandeur, à l'adresse suivante:
morlat@u-pec.fr